

Image not found or type unknown



## bien d'une voiture en commun

Par **nanie**, le **07/06/2009** à **22:31**

mon divorce vient d'etre prononcer en précisant que mr avait la jouissance de notre voiture que l'on avait acheter ensemble d'ou un crédit et d'un accord entre nous qu'il pouvait garder ce véhicule tout en prenant ce crédit ce qui a ete accepter par le tribunal sauf qu' a ce jour j'apprend que mr ne paye plus depuis 1 an donc nous sommes passer au contentieux je demande a mon avocat de s'en occuper mais elle me répond qu'elle ne peut rien faire je précise que le crédit est a nos deux noms